

Mini Plinthe Mélodie

CONVECTEUR MURAL ELECTROMECHANIQUE

IP24 
IK08 
CLASSE II



**Manuel d'utilisation,
d'installation et Bon de garantie**
(à lire attentivement avant toute intervention
et à conserver)

Noirot

1-RECOMMANDATION DE MISE EN PLACE

Volume de protection:

- Cet appareil peut être installé dans le volume 2 ou le volume 3 (Fig.1) à condition que l'alimentation électrique soit protégée par un dispositif différentiel résiduel de courant assigné au plus égal à 30mA.

Installation:

- L'installation électrique doit être conforme aux exigences de la norme NFC 15-100 en vigueur. Cet appareil de classe II ne se raccorde pas à la Terre.

- Cet appareil doit être raccordé à un poste fixe, en position horizontale, grille de sortie d'air vers le haut et selon les prescriptions en vigueur (fig.1 et 2).

- L'appareil ne doit pas être placé juste en dessous d'une prise de courant placée à poste fixe. Eviter le positionnement en allège d'une fenêtre, derrière les rideaux, les portes ou sous une bouche d'extraction d'air.

- Respecter les distances minimum au sol, aux parois, aux meubles ...

- Dans le cas du montage du convecteur dans une salle de bains ou de douches, l'appareil doit être installé de façon à ce que les interrupteurs et autres dispositifs de commande ne puissent être touchés par une personne se trouvant dans la baignoire ou la douche.

- Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.

- Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.



MISE EN GARDE : NE PAS COUVRIR. Si l'appareil est recouvert, il y a risque de surchauffe. Il est donc formellement interdit de couvrir ou d'obturer les grilles d'entrée ou de sortie d'air au risque d'accidents ou de dégradations de l'appareil.

2-INSTALLATION ET FIXATION

Montage du dossier (Fig.3 et 4) : Cette opération peut être effectuée lors de la préparation du chantier. Démontez le dossier de l'appareil en retirant les vis. Utiliser 4 à 6 vis Ø 4,5 maxi.

- Pour remonter l'appareil (après avoir effectué le raccordement électrique), présenter le dos de l'appareil devant le dossier, engager les pattes inférieures de celui-ci dans les fentes situées en bas et à l'arrière de l'appareil.

Cette opération est facilitée en présentant l'appareil légèrement incliné vers l'avant.

- Assurer la fixation avec les vis de verrouillage.

Raccordement électrique: Cette opération peut être effectuée après finition des travaux du second œuvre (peintures, tapisserie, etc...).

- L'appareil ne doit pas être installé sous une prise de courant à poste fixe.

- L'installation doit comporter un dispositif de coupure omnipolaire ayant une distance des contacts d'au moins 3mm

- Le raccordement ne nécessite pas le démontage de l'appareil. Raccorder le câble souple, monté d'origine, au réseau par l'intermédiaire de la boîte de raccordement murale.

- Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après vente ou des personnes de qualification similaire afin d'éviter un danger.

Respecter les couleurs : Fil marron : Phase 230 V, Fil bleu : neutre,

Fil noir : pilote de télécommande

Important : Si le convecteur n'est pas raccordé à une centrale de programmation, isoler le fil noir. Ne pas raccorder à un fil vert/jaune de terre.

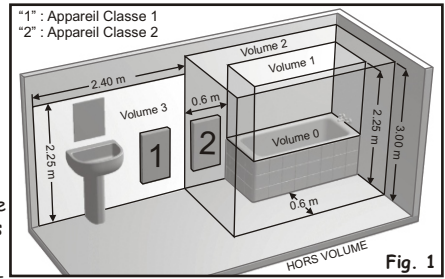


Fig. 1

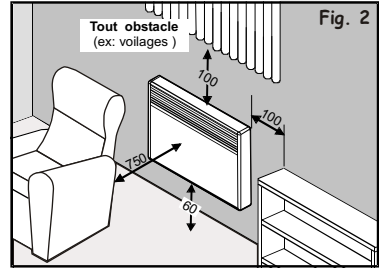


Fig. 2

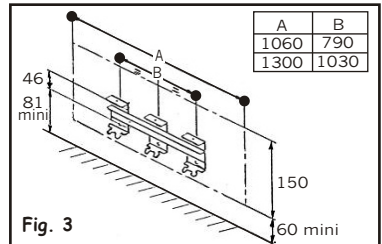


Fig. 3

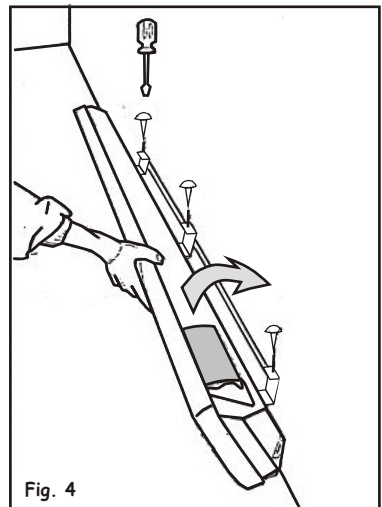


Fig. 4

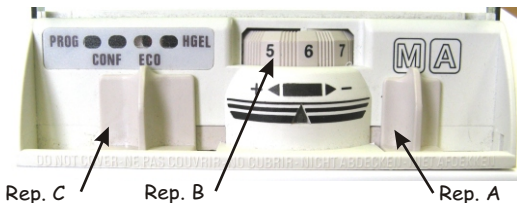
3-UTILISATION

La régulation électronique de votre convecteur a été conçue pour vous donner un maximum d'économie.

Avec le commutateur 4 positions, vous abaissez la température de quelques degrés (ECO) et vous la maintenez Hors-Gel (HGEL).

Pour préserver votre confort, vous devez vous conformer aux instructions ci-dessus.

Boîtier de commandes (Fig. 5) : - Commutateur Marche / Arrêt - Rep. A
- Bouton de réglage de la température Confort - Rep. B
- Commutateur des fonctions économiques - Rep. C



* MISE EN ROUTE ET REGLAGE DE LA TEMPERATURE CONFORT :

- Mettre le commutateur (repère A) sur M (Marche) et régler le commutateur (repère C) sur CONF (Confort), le voyant CONF s'allume, agir sur le bouton de réglage (repère B).

- Fermer les portes de communication de la pièce, mettre le bouton B en position MAXI., attendre que la température de la pièce monte à la valeur souhaitée (18 à 20°C lue au thermomètre). Lorsque la température est atteinte, tourner lentement le bouton B vers la droite jusqu'à extinction du témoin de chauffe.

- Remonter très légèrement le bouton B jusqu'à l'allumage du témoin de chauffe. Les températures de 18 à 20°C se situent entre 5 et 8.

ATTENTION : le réglage de la température CONFORT fait, **ne plus toucher** au bouton B, mais agir uniquement sur le commutateur C ou le commutateur A.

***ARRET DU CONVECTEUR :** Mettre le commutateur (repère A) sur A (Arrêt).

* REGLAGES DE FONCTION ECONOMIQUES :

1- SI VOUS ETES DANS LA PIECE : Régler le commutateur de fonction Rep. C sur CONF, le voyant CONF s'allume, la température obtenue est celle réglée initialement (18 à 20°C).

2- VOUS NETES PAS DANS LA PIECE OU C'EST LA NUIT : Régler le commutateur Rep. C sur ECO, le voyant ECO s'allume, cette position économique réduit la température de la pièce de 4°C environ (pour 20°C en Confort, la pièce sera réglée à 16°C en ECO). **NE PAS TOUCHER AU BOUTON B.**

3- HORS GEL : Pour une absence de LONGUE DUREE. La pièce n'est pas utilisée (chambre d'ami ou bien vous partez plusieurs jours). Régler le commutateur C sur HGEL (Hors gel) - **NE PAS TOUCHER AU BOUTON B.** La température de la pièce est maintenue entre 5 et 8°C pour obtenir un maximum d'économie sans risque de gel (tuyauterie de la cuisine ou de la salle de bains protégée - pas e condensation).

AVERTISSEMENT : A la première chauffe, de la vapeur bleutée peut s'échapper du convecteur, ce phénomène disparaît après quelques minutes de fonctionnement.

CONDITIONS DE GARANTIE

La Garantie est strictement limitée au remplacement gratuit ou à la réparation en usine de la pièce ou des pièces reconnues défectueuses. Le constructeur garantit ses appareils de chauffage électrique 2 ANS contre tous vices de fabrication. Dès que l'accord de principe est donné par le constructeur pour le retour des pièces, celles-ci doivent être expédiées franco de port et d'emballage dans les 15 jours. Les frais de démontage et de remontage ne peuvent en aucun cas être à titre de dommages et intérêts pour quelle cause que ce soit. Le constructeur ne peut en particulier être rendu responsable des conséquences directes ou indirectes des défectuosités tant sur les personnes que sur les biens et il est expressément stipulé par ailleurs que la charge d'installation des appareils ne lui incombe aucunement. La garantie ne peut pas intervenir si les appareils ont fait l'objet d'un usage anormal et ont été utilisés dans des conditions d'emploi autres que celles pour lesquelles ils ont été construits. Elle ne s'appliquera pas non plus en cas de détérioration ou accident provenant de négligence, défaut de surveillance ou d'entretien ou provenant d'une transformation du matériel.

ASSURANCE DU PERSONNEL :

En cas d'accident survenant à quel que moment et pour quelle cause que ce soit, la responsabilité du constructeur est limitée à son personnel propre et à sa fourniture.

CONTESTATION :

Dans le cas de contestation, quelles que soient les conditions de vente et de paiement acceptées, le tribunal de commerce de Paris sera seul compétent. Les dispositions du présent bon de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'applique en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.

Pour satisfaire à votre réclamation, veuillez rappeler les références portées sur la plaque signalétique fixée sur l'appareil.

4-REPLAGES AVEC UNE CENTRALE DE PROGRAMMATION

Une centrale programme automatiquement votre appareil par l'intermédiaire d'un fil pilote.

1- Faire le réglage de la température CONFORT comme indiqué ci-dessus (Commutateur A sur M, Commutateur C sur CONFORT et réglage avec le bouton B).

2- Après stabilisation de la température, régler le commutateur C sur PROG (le voyant PROG s'allume). Les abaissements seront automatiquement commandés par le programmeur suivant les indications que vous aurez enregistrées auparavant.

3- Usage exceptionnel : Si l'appareil est installé dans une chambre occupée par une personne malade par exemple, vous pouvez maintenir la température Confort en permanence (commutateur C sur CONF). Si la pièce est inoccupée (chambre d'amis par exemple) vous pouvez la maintenir à très basse température en permanence (commutateur C sur HGEL).

ATTENTION : Dans les 2 cas ci-dessus, dès suppression de l'usage exceptionnel, repositionner le commutateur C sur PROG.

NOTA: le délestage est prioritaire ; il est possible que le convecteur ne chauffe pas, le commutateur C étant sur CONF. Dès disparition du signal de délestage sur le fil pilote, le convecteur se remettra en chauffe.

5-CONSEIL D'UTILISATION

Rappel: Votre convecteur est équipé d'un thermostat électronique qui maintient la température constante. Après le réglage fait au moyen du bouton B, ne plus y toucher. Utiliser exclusivement les positions HGEL ou ECO du commutateur C.

- Pour la même température, la position du bouton B peut varier d'un convecteur à l'autre. Elle dépend du convecteur, de son emplacement dans la pièce et de l'ameublement de celle-ci.

- Il y a deux convecteurs dans votre pièce : Régler le commutateur C de façon identique sur les deux convecteurs.

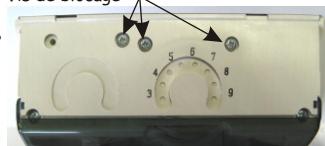
- Vous utilisez une cheminée : régler le commutateur C sur ECO.

NE PAS COUVRIR VOTRE APPAREIL : Eviter les portes ouvertes contre la grille de sortie d'air, les fauteuils poussés contre le convecteur. Laisser l'entrée d'air dégagée. A défaut, le convecteur se mettra en sécurité et vous n'aurez plus de chauffage

NE RIEN INTRODUIRE DANS L'APPAREIL : Attention aux enfants (papier, jouets en plastique introduits dans les grilles d'entrée ou de sortie d'air.

CONDAMNATION DU PORTILLON : Une vis est disponible à l'arrière du boîtier pour bloquer le portillon afin de condamner les réglages. Une encoche sous la poignée du portillon est prévue à cet effet. Pour verrouiller le thermostat sur une position, mettre une vis de part et d'autre du chiffre choisi, pour délimiter une plage de température, placer les vis aux limites inférieures et supérieures choisies.

Vis de blocage



ENTRETIEN : Il est important pour respecter le bon fonctionnement de l'appareil, ainsi que son rendement, de passer régulièrement l'aspirateur sur la grille inférieure du convecteur, pour enlever les poussières et moutons.

Ne jamais utiliser de produits abrasifs qui risqueraient de détériorer la peinture.

BON DE GARANTIE

Type :

Puissance :

Date de fabrication :

Date de mise en service :

Cet appareil a été étudié, conçu et réalisé avec soin pour vous donner entière satisfaction

Cachet du vendeur

Utilisateur

Nom :

Adresse :

Noirot

107 Bd Ney 75883 PARIS Cedex 18

Tél. : 01.53.06.27.00 - Fax : 01.42.29.66.05
S.A.S. Capital 6 408 656 € -
R.S. Paris B 334 981 958 - Code APE 297A
<http://www.noirot.fr>